



Conseil national de l'information géographique

Invitation à la commission « Règles de mise en œuvre »

La Commission RMO se déroulera à l'Arche de la Défense, le 8 novembre, en salle 33N60 (salle de visio-conférence).

Le matin, de 10h à 13h, sera consacré aux sujets suivants :

- Validation du guide de recommandation du CNIG sur les métadonnées (Marie Lambois, 30 mn)

- Nouvelles de l'Europe : Quelles perspectives pour INSPIRE? (Marc Leobet-Clément Jaquemet 30 mn)

- listes de données prioritaires : présentation et explication du nouveau rôle du Géoportail européen (Marc Leobet, 30 mn)

- Point sur le nouveau processus et le calendrier du nouveau rapportage INSPIRE. Quel impact sur les plateformes thématiques et régionales ? (Thierry Vilmus, Marc Leobet et discussion, 1h)

- Futur de la Commission RMO (Marc Leobet, 30 mn)

Déjeuner, reprise à 14h30

- mise en place des données de référence nationales et régionales : avancement et difficultés (discussion, 1h)

- données de couverture régionales : faut-il aller plus loin? En effet, la demande de données régionales visent plutôt les Etats fédéraux (Allemagne, Belgique...). Par ailleurs, nous n'avons pas de conseils régionaux en nombre à la commission RMO. La question de la suite de nos travaux doit être posée (par qui ? Comment?)(discussion, 1h)

Merci de confirmer votre participation afin que les badges d'entrée puissent être préparés.

Pour ceux qui assisteront à la commission par visio-conférence, merci de me fournir au plus tard vos paramètres 48 h avant.

Marc Leobet

Président de la commission « Règles de mise en œuvre »

Conseil national de l'information géographique